

**AIRTEL MOBILE COMMERCE
MADAGASCAR SA**

Rapports de commissariat aux comptes
Exercice clos au 31 Décembre 2019

Janvier 2020

Aux Actionnaires
de la Société Airtel Mobile Commerce Madagascar SA

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Airtel Mobile Commerce Madagascar SA qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2019, le compte de résultat, le tableau des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentant un résultat bénéficiaire de MGA 4.793.098.680,78 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables des établissements de crédit appliqués à Madagascar (PCEC 2005).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA), et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au PCEC 2005, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

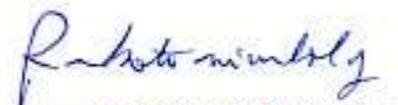
Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Antananarivo, le 24 Janvier 2020
Le Commissaire aux Comptes
Delta Audit


Joseph RAKOTOASIMBOLA
Partner

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
1. RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	1
2. ETATS FINANCIERS	3 à 19
Tableau A : Bilan Actif	4
Tableau B : Bilan Passif	5
Tableau C : Hors Bilan	6
Tableau D : Compte de résultat	7
Tableau E : Tableau de flux de Trésorerie	8
Tableau F : Tableau de Variation des Capitaux Propres	9
Notes annexes aux Etats Financiers	10 à 19
3. RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES	20 à 21

ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

AIRTEL MOBILE COMMERCE MADAGASCAR SA

Raison sociale : AIRTEL MOBILE COMMERCE MADAGASCAR S.A.

Adresse du siège social : Enceinte Zone Galaxy Andraharo Immeuble Kube B - Antananarivo 101

Décision en qualité d'Intermédiaire en Opération de Banque (IOB): N° 005/20120-CSBF

Tableau A : BILAN ACTIF

Situation arrêtée au 31 Décembre 2019

ACTIF	Note	ARIARY (MGA)			
		2019			2018
		Valeur brute	Dépréciation & Provision	Valeur Nette	Valeur Nette
Immobilisations corporelles	2	4.378.051.334,83	(4.341.691.655,53)	36.359.679,30	317.364.853,41
Immobilisations Incorporelles	2	1.975.746.680,22	(1.081.695.953,22)	894.050.727,00	852.633.952,20
Immobilisations en cours	2	818.826.453,80	-	818.826.453,80	623.123.685,00
Impôts différés - actif	3	10.799.883,86	-	10.799.883,86	1.856.271.798,04
Trésorerie et solde avec Banque Centrale	4	1.693.625.040,69	-	1.693.625.040,69	1.304.561.932,44
Bons du Trésor et titres assimilés		-	-	-	-
Avoirs - Etablissements de crédits	5	38.788.102.185,01		38.788.102.185,01	37.302.737.093,44
Prêts et avances à la clientèle		-		-	-
Titres d'investissement		-		-	-
Autres actifs	6	12.289.715.705,12		12.289.715.705,12	7.064.842.126,89
TOTAL ACTIF		59.954.867.283,53	(5.423.387.608,75)	54.531.479.674,78	49.321.535.441,42

Les annexes, pages 10 à 19, font partie intégrante des états financiers.

Raison sociale : AIRTEL MOBILE COMMERCE MADAGASCAR S.A.

Adresse du siège social : Enceinte Zone Galaxy Andraharo Immeuble Kube B - Antananarivo 101

Décision en qualité d'Intermédiaire en Opération de Banque (IOB): N° 005/20120-CSBF

Tableau B : BILAN – PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES

Situation arrêtée au 31 Décembre 2019

		ARIARY (MGA)	
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	Note	2019	2018
PASSIFS			
Dettes - Etablissements de crédit		-	-
Dépôts de la clientèle - Ordinaire		38.012.750.887,12	36.641.706.940,38
Dépôts de la clientèle - Groupe		36.370.850,03	-
Provisions pour charges		-	-
Autres passifs	7	6.439.355.031,22	5.097.828.591,81
Emprunts et titres subordonnés	8	834.506.095,56	3.166.601.779,16
Sous total Passifs		45.322.982.863,93	44.906.137.311,35
CAPITAUX PROPRES			
Capital	9	500.000.000,00	500.000.000,00
Réserves	9	50.000.000,00	-
Résultat net		4.793.098.680,78	2.257.539.553,77
Report à nouveau		3.865.398.130,07	1.657.858.576,30
Sous total Capitaux propres		9.208.496.810,85	4.415.398.130,07
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		54.531.479.674,78	49.321.535.441,42

Les annexes, pages 10 à 19, font partie intégrante des états financiers.

AIRTEL MOBILE COMMERCE MADAGASCAR SA

Raison sociale : AIRTEL MOBILE COMMERCE MADAGASCAR S.A.

Adresse du siège social : Enceinte Zone Galaxy Andraharo Immeuble Kube B - Antananarivo 101

Décision en qualité d'Intermédiaire en Opération de Banque (IOB): N° 005/20120-CSBF

Tableau C : HORS BILAN

Situation arrêtée au 31 Décembre 2019

	Note	ARIARY (MGA)	
		2019	2018
Engagements donnés en faveur ou pour le compte de la clientèle	18	-	-
Garanties reçues d'établissement de crédit		-	-
Opérations en devises		-	-
Garanties reçues de l'Etat et d'organismes publics		-	-
Titres détenus (Bons du Trésor)		-	-
TOTAL HORS BILAN		-	-

Les annexes, pages 10 à 19, font partie intégrante des états financiers.

AIRTEL MOBILE COMMERCE MADAGASCAR SA

Raison sociale : AIRTEL MOBILE COMMERCE MADAGASCAR S.A.

Adresse du siège social : Enceinte Zone Galaxy Andraharo Immeuble Kube B - Antananarivo 101

Décision en qualité d'Intermédiaire en Opération de Banque (IOB): N° 005/20120-CSBF

Tableau D : COMPTE DE RESULTATS

Situation arrêtée au 31 Décembre 2019

	Note	ARIARY (MGA)	
		2019	2018
Produits d'intérêts	10	2.269.897,98	1.112.540,00
Charges d'intérêts		66.653.772,56	(99.949.764,58)
Revenus nets d'intérêts		(64.383.874,58)	(98.837.224,58)
Produits d'honoraires et commissions		26.979.394.714,52	25.029.478.984,03
Charges d'honoraires et commissions		(16.048.814.159,17)	(16.070.624.991,84)
Revenus nets d'honoraires et commissions	11	10.930.580.555,35	8.958.853.992,19
Dividendes perçus		-	-
Revenus nets du portefeuille de transactions		-	-
Charges sur titres détenus		-	-
Profits nets du portefeuille d'investissements		-	-
Revenus nets des opérations en monnaie étrangère	12	(42.664.226,79)	(36.096.119,68)
Charges nettes sur CDL		-	-
Dotations provisions pour charges		-	-
Revenus nets sur autres opérations		-	-
RESULTAT OPERATIONNEL		10.823.532.453,98	8.823.920.647,93
Charges administratives générales	13	(3.322.498.128,68)	(4.037.353.378,02)
Autres charges d'exploitation	14	(727.246.757,68)	(1.492.982.360,12)
Autres produits d'exploitation		-	-
RESULTAT AVANT IMPOT		6.773.787.567,62	3.293.584.909,79
Impôts sur les bénéfices	15	(135.216.972,65)	(125.467.394,67)
Impôts différés		(1.845.471.914,18)	(910.577.961,35)
RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES		4.793.098.680,78	2.257.539.553,77
Charges extraordinaires		-	-
Produits extraordinaires		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		4.793.098.680,78	2.257.539.553,77

Les annexes, pages 10 à 19, font partie intégrante des états financiers.

Raison sociale : AIRTEL MOBILE COMMERCE MADAGASCAR S.A.

Adresse du siège social : Enceinte Zone Galaxy Andraharo Immeuble Kube B - Antananarivo 101

Décision en qualité d'Intermédiaire en Opération de Banque (IOB): N° 005/20120-CSBF

Tableau E : TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Situation arrêtée au 31 Décembre 2019

	Note	Exercice 2019	Exercice 2018
Résultat net de l'exercice		4.793.098.680,78	2.257.539.553,77
Ajustements pour:			
Amortissements et provisions		727.055.958,92	1.486.596.080,94
Dotations, reprises sur provision (sauf si actifs circulants)		-	-
Variation des impôts différés actif		1.845.471.914,18	910.577.961,35
Variation des stocks		-	-
Variation des clients et autres créances		(-) 5.203.622.282,08	(-) 4.841.399.168,90
Variation des fournisseurs et autres dettes		2.727.689.940,02	(-) 31.006.966.686,74
Autres : correction report à nouveau		-	-
Flux de trésorerie liés par l'activité (A)		4.889.694.211,83	(-) 31.193.652.259,57
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations		(-) 683.170.328,41	(-) 245.354.674,44
Remboursement d'immobilisations financières		-	-
Encaissements sur cessions d'immobilisations		-	-
Intérêts encaissés sur placements financiers		-	-
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements (B)		(-) 683.170.328,41	(-) 245.354.674,44
Dividendes versés aux actionnaires		-	-
Augmentation de capital en numéraires		-	26.488.900.000,00
Remboursement d'emprunts et intérêts sur emprunts		(-) 2.332.095.683,60	(-) 903.398.219,31
Emprunts reçus et intérêts		-	-
Avance de devises		-	-
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (C)		(-) 2.332.095.683,60	25.585.501.780,69
Incidence des variations de cours des devises		-	-
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)		1.874.428.199,82	(-) 5.853.505.153,32
Trésorerie d'ouverture		38.607.299.025,88	44.460.804.179,20
Trésorerie de clôture		40.481.727.225,70	38.607.299.025,88
Variation de trésorerie		1.874.428.199,82	(-) 5.853.505.153,32

Les annexes, pages 10 à 19, font partie intégrante des états financiers.

AIRTEL MOBILE COMMERCE MADAGASCAR SA

Raison sociale : AIRTEL MOBILE COMMERCE MADAGASCAR S.A.

Adresse du siège social : Enceinte Zone Galaxy Andraharo Immeuble Kube B - Antananarivo 101

Décision en qualité d'Intermédiaire en Opération de Banque (IOB): N° 005/20120-CSBF

Tableau F : TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Situation arrêtée au 31 Décembre 2019

Rubrique	Capital social	Primes et réserves	Ecart d'évaluation	Résultat	Report à nouveau	Total
Solde au 31 Décembre 2017	2.000.000,00	-	-	2.066.539.601,95	(-) 26.399.581.025,99	(-) 24.331.041.424,04
Augmentation de capital	26.488.900.000,00	-	-	-	-	26.488.900.000,00
Réduction de capital	(-) 25.990.900.000,00	-	-	-	25.990.900.000,00	-
Correction d'erreurs	-	-	-	-	-	-
Profit net sur variation de juste valeur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Dividende 2017	-	-	-	-	-	-
Réserves 2017	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat 2017	-	-	-	(-) 2.066.539.601,95	2.066.539.601,95	-
Opération en capital	-	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2018	-	-	-	2.257.539.553,77	-	2.257.539.553,77
Solde au 31 Décembre 2018	500.000.000,00	-	-	2.257.539.553,77	1.657.858.575,96	4.415.398.129,73
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-
Correction d'erreurs	-	-	-	-	-	-
Profit net sur variation de juste valeur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Dividende 2018	-	-	-	-	-	-
Réserves 2018	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat 2018	-	50.000.000,00	-	(-) 2.257.539.553,77	2.207.539.553,77	-
Opération en capital	-	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2019	-	-	-	4.793.098.680,78	-	4.793.098.680,78
Solde au 31 Décembre 2019	500.000.000,00	50.000.000,00	-	4.793.098.680,78	3.865.398.129,73	9.208.496.810,85

Les annexes, pages 10 à 19, font partie intégrante des états financiers.

**ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

1. PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS ET DISPOSITIONS FISCALES

Airtel Mobile Commerce Madagascar S.A. est une société anonyme ayant pour objet le séquestre de fonds provenant de l'émission, le rachat et le transfert de valeur électronique entre les clients. Elle a été créée le 05 avril 2011 et a comme siège social à Enceinte Zone Galaxy Andraharo Immeuble Kube B - Antananarivo 101. Le capital social est de MGA 500.000.000.

Les principales méthodes comptables suivantes ont été adoptées pour l'établissement des états financiers.

1.1. Etablissement des états financiers

Les états financiers ont été établis conformément aux principes et dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédits (PCEC 2005). Les dispositions du Guide annoté du Plan Comptable Général (PCG 2005) ont été prises comme référence pour certains éléments qui n'ont pas fait de mentions spécifiques par le PCEC 2005.

Airtel Mobile Commerce Madagascar S.A. établit ses comptes annuels en respectant les conventions comptables de base, les caractéristiques qualitatives de l'information financière et les principes fondamentaux édictés par le PCEC 2005.

Les états financiers comprennent les éléments suivants :

- un bilan,
- un hors-bilan,
- un compte de résultat,
- un tableau des variations des capitaux propres,
- un tableau des flux de trésorerie,
- une annexe précisant les règles et méthodes comptables utilisées et fournissant des compléments d'information sur les états financiers.

Présentation des états financiers

• **Présentation du bilan**

Le bilan décrit séparément les éléments d'actif, de passif et de capitaux propres à la date de clôture des comptes.

En plus des règles générales relatives à la présentation de l'information financière, le bilan d'Airtel Mobile Commerce Madagascar regroupe les actifs et passifs par nature et se présente dans un ordre de liquidité relative.

• **Présentation du compte de résultat**

Le compte de résultat d'Airtel Mobile Commerce Madagascar S.A. regroupe les produits et charges et indique les montants des principaux types de produits et de charges.

1. PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS ET DISPOSITIONS FISCALES (suite)

• Présentation du hors bilan

Le hors bilan décrit les transactions de la banque qui n'entraînent pas la comptabilisation immédiate d'éléments d'actif ou de passif dans le bilan, mais qui donnent lieu à des éventualités ou à des engagements.

Les éléments de hors bilan peuvent être générés par des transactions conclues pour le compte des clients ou par des opérations effectuées pour compte propre.

1.1. Méthode générale d'évaluation

Conversion des opérations en devises

Les opérations en devises sont valorisées en Ariary (MGA) au cours du jour de chaque opération. Les gains ou pertes de change sont comptabilisés directement en « Compte de Résultat ».

Les taux de change appliqués à la clôture des comptes sont ceux communiqués par la Banque Centrale de Madagascar, à savoir :

$$1 \text{ US Dollar (USD)} = \frac{2019}{\text{MGA } 3.627,27} \quad \frac{2018}{\text{MGA } 3.470,24}$$

1.2. Impôts et taxes

Airtel Mobile Commerce Madagascar S.A. est soumise aux dispositions du Code Général des Impôts. Les principaux impôts auxquels la Société est soumise sont :

- l'Impôt sur les Revenus (IR) ;
- les droits d'enregistrement.

En outre, la Société doit prélever :

- l'Impôt sur les Revenus des Capitaux Mobiliers (IRCM) ;
- l'Impôt sur les Revenus des Salariés et Assimilés (IRSA) ;
- l'Impôt sur les Revenus relatif aux revenus des prestataires de services étrangers ;
- la TVA sur les prestations étrangères.

1.3. Impôts différés

Sont enregistrées au bilan et au compte de résultat les impositions différées résultant :

- du décalage temporaire entre la constatation comptable d'un produit ou d'une charge et sa prise en compte dans le résultat fiscal d'un exercice ultérieur dans un avenir prévisible ;
- de déficits fiscaux ou de crédits d'impôt reportables dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices fiscaux ou des impôts futurs est probable dans un avenir prévisible.

2. IMMOBILISATIONS

Description	Valeur brute					Amortissement cumulé					Valeur nette comptable	
	1 janvier 2019	Acquisition	Reclassification	Cession	31 décembre 2019	1 janvier 2019	Dotations	Reclassification	Cession	31 décembre 2019	1 janvier 2019	31 décembre 2019
Immobilisations incorporelles												
Licence	1.488.279.120,61	487.467.559,61	-	-	1.975.746.680,22	635.645.168,41	446.050.784,81	-	-	1.081.695.953,22	852.633.952,20	894.050.727,00
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1.488.279.120,61	487.467.559,61	-	-	1.975.746.680,22	635.645.168,41	446.050.784,81	-	-	1.081.695.953,22	852.633.952,20	894.050.727,00
Immobilisations corporelles												
Constructions	593.532.500,00	-	-	-	593.532.500,00	541.668.052,07	51.864.444,45	-	-	593.532.496,52	51.864.447,93	3,48
Aménagements, agencements, installations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériels de transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Installations Techniques	943.740.510,24	-	-	-	943.740.510,24	943.740.510,24	-	-	-	943.740.510,24	-	-
Mobiliers et matériels de bureau	11.392.200,00	-	-	-	11.392.200,00	8.807.051,02	2.278.399,80	-	-	11.085.450,82	2.585.148,98	306.749,18
Matériels informatique	2.829.386.124,59	-	-	-	2.829.386.124,59	2.566.470.868,09	226.862.329,86	-	-	2.793.333.197,95	262.915.256,50	36.052.926,64
Matériels et outillages	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	4.378.051.334,83	-	-	-	4.378.051.334,83	4.060.686.481,42	281.005.174,11	-	-	4.341.691.655,53	317.364.853,41	36.359.679,30
Immobilisations corporelles en cours												
	623.123.685,00	195.702.768,80	-	-	818.826.453,80	-	-	-	-	-	623.123.685,00	818.826.453,80
TOTAL	6.489.454.140,44	683.170.328,41	-	-	7.172.624.468,85	4.696.331.649,83	727.055.958,92	-	-	5.423.387.608,75	1.793.122.490,61	1.749.236.860,10

Les principales acquisitions de l'année 2019 sont relatives au renouvellement de la Licence de « Mobiquity »

3. IMPOTS DIFFERES ACTIF

Le solde des impôts différés au 31 Décembre 2019 est de MGA (-) 1.070.401.649,46

		<u>2019</u>	<u>2018</u>
Solde au 31 Décembre 2018		1.856.271.798,04	2.766.849.759,39
Différences temporelles sur :			
- Résultat déficitaire reportable	(3.1)	(-) 1.850.770.494,33	(-) 1.043.432.142,71
- Amortissements	(3.2)	5.298.580,15	132.854.181,35
- Réévaluation déficit		-	-
- Provisions sur actifs courants		-	-
Solde au 31 Décembre 2019		<u>10.799.883,86</u>	<u>1.856.271.798,04</u>

La variation des impôts différés correspond au déficit fiscal reportable ainsi que la différence entre l'amortissement fiscal et comptable de l'exercice 2019, qui sera imputée sur les bénéficiaires fiscaux des cinq prochains exercices.

3.1 La variation de cette rubrique correspond au report du bénéfice fiscal de l'année 2018 imputé aux résultats fiscaux antérieurs.

3.2 La variation de cette rubrique correspond à la différence entre l'amortissement fiscal et comptable de l'exercice 2019.

4. TRESORERIE ET SOLDE AVEC LA BANQUE CENTRALE

Cette rubrique enregistre les monnaies électroniques et les comptes courants bancaires qui se détaillent comme suit pour l'exercice 2019.

La hausse de la trésorerie disponible est due à la hausse des revenus.

	<u>ARIARY (MGA)</u>	
	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Billets et monnaies	1.693.625.040,69	1.304.561.932,44
Banque Centrale	-	-
Valeurs à compenser	-	-
	<u>1.693.625.040,69</u>	<u>1.304.561.932,44</u>

5. AVOIRS - ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Ce poste est détaillé comme suit :

		<u>ARIARY (MGA)</u>	
		<u>2019</u>	<u>2018</u>
BMOI Ankorondrano		-	-
BOA Antaninarenina (Trust account)	(5.1)	28.320.005.535,01	27.476.383.777,98
BGFI (Compte Global)	(5.1)	9.729.116.200,00	9.259.255.964,46
IOB - Autres avoirs	(5.2)	738.980.450,00	567.097.351,00
		<u>38.788.102.185,01</u>	<u>37.302.737.093,44</u>

5.1 Ce compte séquestre « trust account » ouvert auprès de la BOA et BGFI représente l'équivalent de la monnaie électronique en circulation que la société Airtel Mobile Commerce Madagascar S.A. utilise dans l'exploitation du service en tant qu'intermédiaire en opération bancaire. Cela fait suite aux exigences légales définies auprès de la CSBF (Commission de Supervision Bancaire et Financière), où Airtel Mobile Commerce Madagascar S.A. est dans l'obligation de maintenir ce compte pour un montant équivalent à celui de la monnaie électronique en circulation, dont la contrepartie équivalente est reportée au Passif du Bilan sous la rubrique « Dépôt Clientèle ». Le compte séquestre de BGFI est opérationnel depuis le mois de Mars 2018.

5. AVOIRS - ETABLISSEMENTS DE CREDIT (suite)

5.2 Les autres avoirs « IOB » représentent les monnaies électroniques détenues auprès des deux Intermédiaires en Opération de Banque, MVola et Orange money, dans le cadre de l'inter opérabilité.

6. AUTRES ACTIFS

		ARIARY (MGA)	
		2019	2018
	Acompte d'IR	-	-
	IRCM constaté d'avance	-	-
	Dépôts et cautionnement versés (6.1)	134.006.253,34	560.289.188,00
	Charges payées d'avance (6.2)	-	38.038.515,55
	Produits à recevoir (6.3)	11.851.355.153,56	6.128.662.352,29
	TVA Déductible (6.4)	304.354.298,22	337.852.071,04
		<u>12.289.715.705,12</u>	<u>7.064.842.126,89</u>

6.1 Le compte « Dépôts et cautionnement versés » enregistre les cautions émises en faveur du Fonds d'Intervention pour le Développement (FID) ainsi que du Programme Alimentaire Mondial (PAM) dans le cadre du partenariat avec ces organisations. En effet, Airtel Mobile Commerce Madagascar S.A assure la distribution des transferts de fonds vers les bénéficiaires désignés par ces Organisations. La diminution est due à la main levée des cautions relatives au PAM suite à la fin de certains projets en 2019.

6.2 Le compte « Charges payées d'avance » enregistre les paiements des charges par avance relatives aux prestations de COMVIVA concernant l'assistance et maintenance de la plateforme Mobiquity.

6.3 Le compte « Produits à recevoir » enregistre les créances constatées sur les achats par les abonnés Airtel Madagascar S.A via le service Airtel Money, qui sont en attente de paiement par Airtel Madagascar et divers clients.

6.4 Le compte « TVA déductible » correspond à la TVA relative aux factures impayés. La baisse du solde est due aux paiements effectués en 2019.

7. AUTRES PASSIFS

		ARIARY (MGA)	
		2019	2018
	Etat - TVA collectées	2.281.070.988,28	1.447.986.503,17
	Etat - IRCM	330.188,05	20.096.430,21
	Etat - IGR-CNaPS	21.852.663,26	3.646.433,57
	Etat - IBS	9.749.577,74	22.446.987,44
	Fournisseurs à payer (7.1)	1.890.473.863,26	3.268.533.742,49
	Bonus à payer au titre de l'exercice	292.947.115,16	126.701.515,94
	Airtel Mcar GSM (7.2)	1.942.930.635,47	208.416.978,98
		<u>6.439.355.031,22</u>	<u>5.097.828.591,81</u>

7.1 Cette diminution est essentiellement due à la diminution des charges liées à l'exploitation et au paiement régulier des fournisseurs.

7.2 Cette rubrique enregistre la totalité des dettes à payer envers Airtel Madagascar S.A.

8. EMPRUNTS ET TITRES SUBORDONNES

	ARIARY (MGA)	
	2019	2018
Airtel Madagascar	834.506.095,56	3.166.601.779,16
	834.506.095,56	3.166.601.779,16

Ce poste correspond à l'avance de fonds accordé par Airtel Madagascar S.A à Airtel Mobile Commerce S.A, suivant le contrat signé le 15 Décembre 2015, les intérêts de cet emprunt au taux de 3% l'an.

En 2019, Airtel Mobile Commerce Madagascar a procédé au remboursement partiel des fonds dus à Airtel Madagascar.

9. CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserves légales	Résultat	Report à nouveau	Total
Solde au 31 Décembre 2018	500.000.000,00	-	2.257.539.553,77	1.657.858.576,30	4.415.398.130,07
Affectation du résultat 2018	-	50.000.000,00	(2.257.539.553,77)	2.207.539.553,77	-
Résultat net de l'exercice 2019	-	-	4.793.098.680,78	-	4.793.098.680,78
Solde au 31 Décembre 2019	500.000.000,00	50.000.000,00	4.793.098.680,78	3.865.398.130,07	9.208.496.810,85

Le 23 Mars 2019, Airtel Mobile Commerce BV et Airtel Mobile Commerce Holdings BV, actionnaires de la société, ont procédé à une cession d'une partie de leurs actions au profit de la société Airtel Mobile Commerce Madagascar BV et Madame Jantina Catharina Uneken-Van De Vreede.

A la suite de ces opérations de cession, le capital social de MGA 500.000.000 composé de 25.000 actions de valeur nominale MGA 20.000 chacune se répartit comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en MGA	Pourcentage
Airtel Mobile Commerce BV	25	500.000	0,1
Airtel Mobile Commerce Holdings BV	25	500.000	0,1
Airtel Mobile Commerce Madagascar BV	24.940	498.800.000	99,76
Madame Jantina Catharina Uneken-Van De Vreede	10	200.000	0,04
TOTAL	25.000	500.000.000	100

Conformément à la résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 11 Novembre 2019, le résultat de l'année 2018 a été affecté comme suit :

- Réserves légales	50.000.000,00
- Report à nouveau	2.207.539.553,77
	<u>2.257.539.553,77</u>

10. PRODUITS D'INTERETS

Les produits d'intérêts représentent les intérêts créditeurs du compte courant ouvert à la banque BOA.

	ARIARY (MGA)	
	2019	2018
Produits d'intérêts		
Intérêts sur établissements de crédit	2.269.897,98	1.112.540,00
	2.269.897,98	1.112.540,00

11. REVENUS NETS D'HONORAIRES ET COMMISSIONS

Cette rubrique s'analyse comme suit pour les exercices 2019 et 2018 :

	ARIARY (MGA)	
	2019	2018
Produits d'honoraires et de commissions		
Commissions clientèles	26.979.394.714,52	25.029.478.984,03
Sous-total	26.979.394.714,52	25.029.478.984,03
Charges d'honoraires et de commissions		
Commissions sur établissement de crédit	16.048.814.159,17	16.070.624.991,84
Sous-total	16.048.814.159,17	16.070.624.991,84
Revenus nets d'honoraires et commissions	10.930.580.555,35	8.958.853.992,19

La hausse des revenus est due aux nouveaux produits lancés en 2019 et au développement de l'activité.

12. REVENUS NETS DES OPERATIONS EN MONNAIE ETRANGERE

Cette rubrique s'analyse comme suit pour les exercices 2019 et 2018 :

	ARIARY (MGA)	
	2019	2018
Produits d'opérations en monnaies étrangères		
Profit de réévaluation journalière	5.228.067,10	6.825.655,88
Commissions de changes sur opérations en devises	-	-
	5.228.067,10	6.825.655,88
Charges d'opérations en monnaies étrangères	(47.892.293,89)	(42.921.775,56)
Revenus d'opérations en monnaies étrangères	(42.664.226,79)	(36.096.119,68)

Ce poste est constitué par les pertes de change réalisées par Airtel Mobile Commerce Madagascar S.A. suite au paiement des factures des fournisseurs étrangers.

13. CHARGES ADMINISTRATIVES GENERALES

Cette rubrique s'analyse comme suit pour les exercices 2019 et 2018 :

		ARIARY (MGA)	
		2019	2018
Charges de personnel	(13.1)	1.202.890.273,15	546.672.981,66
Charges externe	(13.2)	2.109.082.855,53	3.358.143.806,12
Impôts, taxes et versements assimilés	(13.3)	10.525.000,00	132.536.590,24
		3.322.498.128,68	4.037.353.378,02

13.1 Les charges de personnel sont détaillées comme suit aux 31 Décembre 2019 et 2018 :

		ARIARY (MGA)	
		2019	2018
Charges salaries et indemnités		943.235.176,18	405.021.263,70
Autres avantages du personnel		236.203.543,91	123.761.742,88
Autres charges sociales		23.451.553,06	17.889.975,08
		1.202.890.273,15	546.672.981,66

Cette augmentation est essentiellement due à la réorganisation de la direction durant l'année 2019.

13.2 Les charges externes sont détaillées comme suit aux 31 Décembre 2019 et 2018

		ARIARY (MGA)	
		2019	2018
Loyers		119.279.467,87	96.764.737,07
Maintenance informatique	(a)	759.668.863,39	2.043.904.982,46
Personnel extérieur à l'entreprise	(b)	219.488.678,39	177.008.178,75
Honoraires et commissions	(c)	521.863.867,00	271.322.113,75
Publicités, relations publiques	(d)	112.280.722,97	399.625.287,83
Transports et déplacements	(e)	50.010.197,91	66.273.942,01
Postes et télécommunications	(f)	120.508.321,96	111.237.191,55
Frais bancaires		47.505.374,00	44.069.023,71
Autres charges administratives	(f)	158.477.362,04	147.938.348,99
		2.109.082.855,53	3.358.143.806,12

a. Les frais de maintenance informatique sont relatifs aux prestations fournies par COMVIVA pour la maintenance de la Plateforme Mobiquity.

b. Le poste « Personnel extérieur à l'entreprise » se détaille comme suit aux 31 Décembre 2019 et 2018 :

		ARIARY (MGA)	
		2019	2018
Prestation Externe		2.067.661,00	41.463.112,30
Prestation personnel extérieur		217.421.017,39	135.545.066,45
		219.488.678,39	177.008.178,75

La hausse s'explique par le recrutement d'agents temporaires pour le centre d'appels d'Airtel Money pour l'année 2019.

13. CHARGES ADMINISTRATIVES GENERALES (suite)

c. Les honoraires et commissions se détaillent comme suit aux 31 Décembre 2019 et 2018 :

	ARIARY (MGA)	
	2019	2018
Honoraires d'audit	88.450.000,99	80.859.998,38
Honoraires D'assistance Techniques	433.413.866,01	190.462.115,37
	521.863.867,00	271.322.113,75

Les « Honoraires d'audit » sont relatifs aux travaux de Commissariat aux comptes de l'exercice 2019 mené par Delta Audit.

Les « Honoraires d'assistance technique » sont relatifs aux services fournis par les sociétés sœurs d'Airtel Mobile Commerce Madagascar à cette dernière.

d. Le poste « Publicités, relations publiques » se compose des éléments suivants :

	ARIARY (MGA)	
	2019	2018
Promotion et plan média (Télévision-radio-journal-panneau Goodies-distributeur...)	12.707.564,20	205.699.097,96
Autres publicités	31.696.775,13	31.872.964,51
Actions marketing	67.876.383,64	162.053.225,36
	112.280.722,97	399.625.287,83

La baisse de cette rubrique est liée à l'optimisation coûts sur les relations clientèles ainsi que les actions marketing.

13.3 Les « Impôts, taxes et versements assimilés » enregistrent les droits d'enregistrement des contrats et des taxes communales.

La baisse des charges s'explique essentiellement par la constatation des charges relatives à l'enregistrement des actes relatifs à l'augmentation de Capital d'Airtel Mobile Commerce Madagascar S.A. au cours de l'année 2018, ce qui n'est pas le cas pour cette année.

14. AUTRES CHARGE D'EXPLOITATION

Ce poste s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2019 et 2018 :

	ARIARY (MGA)	
	2019	2018
Charges sur opérations M-Banking	190.799,00	6.386.278,18
Dotation aux amortissements	727.055.958,68	1.486.596.081,94
	727.246.757,68	1.492.982.360,12

La baisse des dotations aux amortissements s'explique par le fait que certaines immobilisations ont été totalement amorties.

15. IMPOTS SUR LES BENEFICES

Ce poste s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2019 et 2018 :

	ARIARY (MGA)	
	2019	2018
Impôts sur les revenus de l'exercice	135.216.972,65	125.467.394,67
	135.216.972,65	125.467.394,67

Au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019, la Société dégage un résultat fiscal déficitaire de MGA 27.506.518,56. Ainsi, l'Impôt sur le Revenu correspond au minimum de perception qui s'élève à MGA 135.216.973,57.

16. OPERATION HORS BILAN

La caution de BOA France est arrivée à échéance en Février 2018. Dans le cadre du passage à une EME, la caution avec BOA France n'a pas été renouvelée.

17. CONTINUITE D'EXPLOITATION

Au 31 Décembre 2019, les capitaux propres de la société s'élève à un montant net positif de MGA 9.208.496.810,85 qui est largement supérieur à la moitié du capital social. Par conséquent la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

18. EVENEMENTS POST CLOTURE

A la date de ce rapport d'audit, aucun évènement post clôture nécessitant des écritures d'ajustement des états financiers ou des notes annexes n'est survenu.

*
* *

Aux Actionnaires de Airtel Mobile Commerce Madagascar SA

Rapport Spécial
du Commissaire aux comptes
sur les opérations visées par les articles 527 à 530
de la loi 2003-036 du 30 Janvier 2004
exercice clos au 31 Décembre 2019

Messieurs,

Nous avons été informés des opérations ci-après au cours de l'exercice 2019 et entrant dans le cadre des articles 527 à 529 de la Loi 2003-036 du 30 Janvier 2004 :

1 Conventions ou contrats autorisés les exercices précédents et qui se sont poursuivis durant l'exercice en cours :

- **Contrat de services avec Airtel Madagascar SA en date du 16 Décembre 2015**
Contrat d'avances de fonds par Airtel Madagascar au profit d'Airtel Mobile Commerce rémunérés à 3% l'an ainsi que le partage des revenus générés par les transactions Airtel Money au titre de l'utilisation du réseau d'Airtel Madagascar SA fixé à 3% du total des revenus générés suivant l'avenant N°1 à ce contrat.
Le solde des avances de fonds reçues d'Airtel Madagascar S.A. au 31 Décembre 2019 s'élève à MGA 834.506.096,56.
- **Commercial Agreement for the Provision of USSD and SMS Services**
Contrat ayant pris effet le 01/01/2018 entre Airtel Madagascar et Airtel Mobile Commerce Madagascar, pour une durée de trois années et portant sur le partenariat sur l'utilisation du service Airtel Money dans le cadre des services à valeur ajoutée fournie par Airtel (USSD et SMS). Dans le cadre du contrat, Airtel Madagascar facture Airtel Mobile Commerce Madagascar aux tarifs en vigueur. Le montant facturé par Airtel Madagascar à Airtel Mobile Commerce Madagascar au titre de l'exercice 2019 est de MGA 122.748.272,43 HT.
- **Memorandum of Understanding relating to Revenue share for churn**
Contrat ayant pris effet le 01/01/2018 entre Airtel Madagascar et Airtel Mobile Commerce Madagascar, pour une durée indéterminée et portant sur un partage de revenu généré par la réduction du taux de « churn » sur la base de clients d'Airtel Madagascar, résultant de l'utilisation des comptes Airtel Money. Le taux convenu est de 25% du « Net Incremental Life ». Le montant facturé par Airtel Mobile Commerce Madagascar à Airtel Madagascar au titre de l'exercice 2019 est de MGA 1.906.862.797,39 HT.

Rapport Spécial (suite)

du Commissaire aux comptes
sur les opérations visées par les articles 527 à 530
de la loi 2003-036 du 30 Janvier 2004
exercice clos au 31 Décembre 2019

- **Agreement for Airtel Money Cash Collection Services**
Contrat ayant pris effet le 01/01/2018 entre Airtel Madagascar et Airtel Mobile Commerce Madagascar, pour une durée de deux ans, portant sur l'utilisation par Airtel Madagascar du service Airtel Money comme moyen de réception de paiement effectué par des tierces parties. Conformément au contrat, Airtel Madagascar est tenu de payer à Airtel Mobile Commerce Madagascar, 2% de la valeur des transactions. Le montant facturé par Airtel Mobile Commerce Madagascar à Airtel Madagascar au titre de l'exercice 2019 est de MGA 2.005.618.535,94 HT.
- **Management Support Services Agreement**
Contrat ayant pris effet le 01/01/2018 entre Airtel Madagascar et Airtel Mobile Commerce Madagascar, pour une durée de trois ans, portant sur l'assistance technique fournie par Airtel Madagascar à Airtel Mobile Commerce Madagascar. Conformément au contrat, les coûts engagés par Airtel Madagascar au profit de Airtel Mobile Commerce Madagascar, sont refacturés à cette dernière avec une majoration de 7%. Le montant facturé par Airtel Madagascar à Airtel Mobile Commerce Madagascar au titre de l'exercice 2019 est de MGA 408.382.359,56 HT.
- **Facility Cost Allocation** : Contrat ayant pris effet le 01 Janvier 2018 entre Airtel Madagascar et Airtel Mobile Commerce Madagascar, pour une durée de trois ans, portant sur le frais du conseil d'administration ainsi que le nombre des dirigeants Airtel money payé par Airtel Madagascar. Le montant facturé par Airtel Madagascar à Airtel Mobile Commerce Madagascar au titre de l'exercice 2019 est de MGA 158.477.361,96 HT.
- **Common shop cost allocation** : Contrat ayant pris effet le 01/01/2018 entre Airtel Madagascar et Airtel Mobile Commerce Madagascar, pour une durée de trois ans, relatif à l'utilisation par Airtel Mobile Commerce Madagascar des cash point appartenant à Airtel Madagascar. Le montant facturé par Airtel Mobile Commerce Madagascar à Airtel Madagascar, au titre de l'exercice 2019 est de MGA 18.945.195,09 HT.

2 Conventions ou contrats conclus au cours de l'exercice 2019 :

Néant.

Antananarivo, le 24 Janvier 2020
Le Commissaire aux comptes
Delta Audit



Joseph RAKOTOASIMBOLA
Partner